

# COMMUNE de SCIENTRIER

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 AVRIL 2021

**Sous la Présidence de Monsieur Daniel BARBIER, Le Maire,**  
Présents (*par ordre alphabétique*) : BARBIER Daniel, BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, DESALMAND Stéphane, JOYE Michel, LAMBERT Adrien, PARCHET Véronique et PINGET Philippe.  
Absentees excusées : FLOQUET Sandra et PIEUCHOT Sophie

Madame PARCHET Véronique a été nommée secrétaire de séance.

Au vu de la situation sanitaire, l'organisation de la séance du conseil municipal a été déclarée en Préfecture : le conseil s'est tenu dans la salle polyvalente en respectant les mesures en vigueur.

Début de séance du conseil municipal à 20h40 :

### 1. Approbation des comptes rendus des séances précédentes

Monsieur le Maire a demandé aux membres de l'assemblée délibérante s'ils avaient d'éventuelles remarques sur les comptes rendus des séances du 25 mars et 8 avril 2021.

Aucune remarque n'a été formulée ; **les comptes rendus des séances ont été adoptés à l'unanimité.**

### 2. Acceptation des avenants de travaux liés à la future mairie

Au vu des travaux en cours, le conseil municipal a pris acte des modifications selon les avenants si attenants, puis a validé à l'unanimité les dépenses suivantes :

- **Lot n° 4 = MILLET PAYSAGE -4'200,00 € H.T.**  
(aménagement extérieur)
- **Lot n° 10 = SERRURERIE -1'690,00 € H.T. et +505,00€ H.T.**  
(des grilles ont été supprimées et la main courante refaite)

Monsieur le Maire a évoqué la réunion financière avec le cabinet AER architecture qui a eu lieu le mercredi 14 avril dernier concernant les pénalités. Les entreprises ont un laps de temps pour contester et un autre point sera effectué pour une mise en application (ou non en fonction des justificatifs).

### 3. Acceptation des devis de travaux communaux et des subventions

**Le Conseil Municipal a examiné et validé à l'unanimité les devis** afin d'imputer les dépenses en résultant sur le crédit ouvert à cet effet au budget 2021.

Au vu du projet du local de l'Arc-en-Tine, les devis accordés ont été les suivants :

- **Robert BAUD = +2'072,00 € H.T.**  
(prises, passage de câbles, séparation éclairage)
- **PELLET-JAMBAZ = +1'236,88 € H.T.**  
(porte coulissante)

Les aménagements liés à la sécurité routière (travaux voirie) ont généré des demandes de subventions, **les conseillers municipaux se sont prononcés favorables, à l'unanimité, pour l'obtention de cette aide** (à hauteur de 30% de participation par le département).

#### **4. Délibération EPF**

Vu la convention pour portage foncier en date du 29.07.2011 entre la commune et l'EPF74 (Établissement Public Foncier), fixant les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien, **le Conseil Municipal après en avoir délibéré a accepté à l'unanimité d'acquérir la maison située 226 route d'Arenthon sur la commune.**

#### **5. Attribution des nouvelles subventions**

**Le Conseil Municipal, ayant délibéré à l'unanimité, a attribué les subventions suivantes :**

- **ALFAAGH** = 120€ (6 bénéficiaires de la commune, tarif de 20€/pers.)
- **Croix Rouge** = 200€
- **Foyer Nordique du Salève** = à transmettre à la Communauté de Communes
- **La ligue contre le cancer** = 200€

#### **6. Délibération sur le poste de travailleur handicapé**

Vu les articles 91 et 93 de la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique mettant en œuvre deux dispositifs expérimentaux, concernant les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH) dont un dispositif qui peut être attribué à un agent de la Mairie avec l'accès dérogatoire par voie de détachement à un cadre d'emplois supérieur (décret n°2020-569), **les membres du Conseil Municipal se sont prononcés favorables à l'unanimité à l'application de ce droit pour l'agent concerné (ATSEM) et à l'ouverture du poste d'assistante territoriale de conservation du patrimoine** (filière culturelle, cat.B avec un temps de travail à 100%).

Le dossier de l'agent sera soumis à une procédure du CDG74 (convention, formulaire de candidature et passage devant une commission).

#### **7. Questions diverses**

- Report de la formation des élus « premiers secours – PSC1 » en septembre 2021, rajout d'agents envisagés pour compléter le nombre de participants imposé au minimum à 8 personnes et au maximum à 10 personnes.
- Visite après la réunion du conseil de la nouvelle mairie (étape de fin de chantier).

Fin de séance du conseil municipal à 21h20